



Chapitre 7 : : Quelle est l'influence de l'Etat sur l'évolution de l'emploi et du chômage ? / TD : Analyser un texte économique long

Thème 7 : Quelle est l'influence de l'Etat sur l'évolution de l'emploi et du chômage ?

Chapitre 7 : Les politiques de l'emploi

TD : Analyser un texte économique long

Les dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail en France



Les dépenses ciblées en faveur du marché du travail s'élèvent à 66 Mds € en 2017. Elles représentent 2,9 points de PIB en 2017, un niveau supérieur à celui de la période d'avant la crise, entre 2006 et 2008, où elles représentaient environ 2,5 points de PIB. [...] Les dépenses associées aux politiques « actives » du marché du travail s'élèvent à 15,3 Mds € en 2017, soit 0,7 point de PIB, et représentent 23 % des dépenses ciblées. Sous l'impulsion du Plan 500 000 formations supplémentaires, ces dépenses avaient fortement progressé en 2016 (+ 10 %). En 2017, elles diminuent sensiblement (-

4,9 %) mais conservent un niveau supérieur à celui de 2015. Les dépenses de formation professionnelle pour les personnes en recherche d'emploi représentent 7,1 Mds €, soit près de 47 % des dépenses actives. Elles comprennent les rémunérations des stagiaires et les coûts pédagogiques. Ces dépenses enregistrent une légère baisse de 2,2 % en 2017 mais restent néanmoins à un niveau élevé, le Plan 500 000 entrant dans sa seconde année de mise en œuvre.

Les dépenses de rémunération en faveur des demandeurs d'emploi en formation restent quasiment stables, à un niveau élevé, 3,1 Mds € en 2017. Celles relevant de la rémunération des demandeurs d'emploi en formation Pôle Emploi sont restées stables, de même que l'allocation en faveur des demandeurs d'emploi en formation. Les dépenses d'allocations du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ont fortement baissé en 2017 (- 18,6 %), une diminution notamment due à la réduction du nombre de licenciements économiques.

Les dépenses d'apprentissage sont stables en 2017, à près de 1,3 d €. Le dispositif TPE Jeunes Apprentis poursuit sa montée en charge (+ 10 % à 198 M € en 2017). [...]

Les dépenses d'aides à l'emploi, principalement les contrats aidés, baissent fortement en 2017 (- 8,5 %) et s'établissent à 8,2 Mds €. Les dépenses d'incitation à l'embauche et les créations directes d'emploi, et plus particulièrement les contrats aidés, sont celles qui diminuent le plus (- 9,6 %, à 5,7 Mds €). Cette dynamique s'explique par l'arrêt de certains dispositifs de contrats aidés. [...]

Les dépenses d'aides à la création d'entreprise poursuivent leur baisse entamée depuis 2010. Toutefois, elles chutent plus fortement depuis 2014 (- 20 % en 2017 après - 15 % en 2016) et s'établissent à 554 M € en 2017. Les dépenses de soutien du revenu en cas d'absence de revenu s'élèvent à 1,1 Mds € en 2017, soit 1,7 % des dépenses ciblées.

- Q1 : Repérez le niveau des dépenses en faveur du marché du travail en 2017.
- Q2 : Distinguez les politiques actives et les politiques passives pour l'emploi.
- Q3 : Classez les différentes dépenses citées dans le texte entre politiques actives et passives
- Q4 : Repérez les arguments qui permettent de répondre à la question suivante : Les dépenses actives pour l'emploi sont-elles privilégiées en France ?

Les dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail en France



Les dépenses ciblées en faveur du marché du travail s'élèvent à 66 Mds € en 2017. Elles représentent 2,9 points de PIB en 2017, un niveau supérieur à celui de la période d'avant la crise, entre 2006 et 2008, où elles représentaient environ 2,5 points de PIB. [...] Les dépenses associées aux politiques « actives » du marché du travail s'élèvent à 15,3 Mds € en 2017, soit 0,7 point de PIB, et représentent 23 % des dépenses ciblées. Sous l'impulsion du Plan 500 000 formations supplémentaires, ces dépenses avaient fortement progressé en 2016 (+ 10 %). En 2017, elles diminuent sensiblement (-

4,9 %) mais conservent un niveau supérieur à celui de 2015.

Les dépenses de formation professionnelle pour les personnes en recherche d'emploi représentent 7,1 Mds €, soit près de 47 % des dépenses actives. Elles comprennent les rémunérations des stagiaires et les coûts pédagogiques. Ces dépenses enregistrent une légère baisse de 2,2 % en 2017 mais restent néanmoins à un niveau élevé, le Plan 500 000 entrant dans sa seconde année de mise en œuvre.

Les dépenses de rémunération en faveur des demandeurs d'emploi en formation restent quasiment stables, à un niveau élevé, 3,1 Mds € en 2017. Celles relevant de la rémunération des demandeurs d'emploi en formation Pôle Emploi sont restées stables, de même que l'allocation en faveur des demandeurs d'emploi en formation. Les dépenses d'allocations du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ont fortement baissé en 2017 (- 18,6 %), une diminution notamment due à la réduction du nombre de licenciements économiques.

Les dépenses d'apprentissage sont stables en 2017, à près de 1,3 d €. Le dispositif TPE Jeunes Apprentis poursuit sa montée en charge (+ 10 % à 198 M € en 2017). [...]

Les dépenses d'aides à l'emploi, principalement les contrats aidés, baissent fortement en 2017 (- 8,5 %) et s'établissent à 8,2 Mds €. Les dépenses d'incitation à l'embauche et les créations directes d'emploi, et plus particulièrement les contrats aidés, sont celles qui diminuent le plus (- 9,6 %, à 5,7 Mds €). Cette dynamique s'explique par l'arrêt de certains dispositifs de contrats aidés. [...]

Les dépenses d'aides à la création d'entreprise poursuivent leur baisse entamée depuis 2010. Toutefois, elles chutent plus fortement depuis 2014 (- 20 % en 2017 après - 15 % en 2016) et s'établissent à 551 M €. [...]

Les dépenses de soutien du revenu en cas d'absence d'emploi (allocations chômage) atteignent 45,1 Mds € en 2017, soit 2 points de PIB. Elles sont en légère diminution (- 1,5 %) dans un contexte de stabilisation du nombre de demandeurs d'emploi indemnisés par l'assurance chômage et le régime de solidarité (+ 0,45 % en 2017). Hors transferts du Fonds de solidarité vieillesse (2,4 Mds €), les dépenses de soutien du revenu diminuent très légèrement (- 0,7 %). [...]

Les dépenses au titre de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) versée par l'assurance chômage s'élèvent à 36,6 Mds € en 2017, en baisse de 1,2 %. Celles au titre de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) apparaissent stables, à 4,2 Mds €. Les dépenses d'allocation équivalent retraite (AER), dispositif en extinction depuis 2011, poursuivent leur baisse (- 56 % en 2017 à 56 M €). La politique de réduction des dispositifs publics de préretraite menée depuis le début des années 2000 conduit à la diminution continue des dépenses au titre de ces dispositifs

■ Q1 : Repérez le niveau des dépenses en faveur du marché du travail en 2017.

Les dépenses ciblées en faveur du marché du travail s'élèvent à 66 milliards d'euros en 2017.

Elles représentent 2,9 points de PIB en 2017, un niveau supérieur à celui de la période d'avant la crise.

Les dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail en France



Les dépenses ciblées en faveur du marché du travail s'élèvent à 66 Mds € en 2017. Elles représentent 2,9 points de PIB en 2017, un niveau supérieur à celui de la période d'avant la crise, entre 2006 et 2008, où elles représentaient environ 2,5 points de PIB. [...] Les dépenses associées aux politiques « actives » du marché du travail s'élèvent à 15,3 Mds € en 2017, soit 0,7 point de PIB, et représentent 23 % des dépenses ciblées. Sous l'impulsion du Plan 500 000 formations supplémentaires, ces dépenses avaient fortement progressé en 2016 (+ 10 %). En 2017, elles diminuent sensiblement (-

4,9 %) mais conservent un niveau supérieur à celui de 2015.

Les dépenses de formation professionnelle pour les personnes en recherche d'emploi représentent 7,1 Mds €, soit près de 47 % des dépenses actives. Elles comprennent les rémunérations des stagiaires et les coûts pédagogiques. Ces dépenses enregistrent une légère baisse de 2,2 % en 2017 mais restent néanmoins à un niveau élevé, le Plan 500 000 entrant dans sa seconde année de mise en œuvre.

Les dépenses de rémunération en faveur des demandeurs d'emploi en formation restent quasiment stables, à un niveau élevé, 3,1 Mds € en 2017. Celles relevant de la rémunération des demandeurs d'emploi en formation Pôle Emploi sont restées stables, de même que l'allocation en faveur des demandeurs d'emploi en formation. Les dépenses d'allocations du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ont fortement baissé en 2017 (- 18,6 %), une diminution notamment due à la réduction du nombre de licenciements économiques.

Les dépenses d'apprentissage sont stables en 2017, à près de 1,3 d €. Le dispositif TPE Jeunes Apprentis poursuit sa montée en charge (+ 10 % à 198 M € en 2017). [...]

Les dépenses d'aides à l'emploi, principalement les contrats aidés, baissent fortement en 2017 (- 8,5 %) et s'établissent à 8,2 Mds €. Les dépenses d'incitation à l'embauche et les créations directes d'emploi, et plus particulièrement les contrats aidés, sont celles qui diminuent le plus (- 9,6 %, à 5,7 Mds €). Cette dynamique s'explique par l'arrêt de certains dispositifs de contrats aidés. [...]

Les dépenses d'aides à la création d'entreprise poursuivent leur baisse entamée depuis 2010. Toutefois, elles chutent plus fortement depuis 2014 (- 20 % en 2017 après - 15 % en 2016) et s'établissent à 551 M €. [...]

Les dépenses de soutien du revenu en cas d'absence d'emploi (allocations chômage) atteignent 45,1 Mds € en 2017, soit 2 points de PIB. Elles sont en légère diminution (- 1,5 %) dans un contexte de stabilisation du nombre de demandeurs d'emploi indemnisés par l'assurance chômage et le régime de solidarité (+ 0,45 % en 2017). Hors transferts du Fonds de solidarité vieillesse (2,4 Mds €), les dépenses de soutien du revenu diminuent très légèrement (- 0,7 %). [...]

Les dépenses au titre de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) versée par l'assurance chômage s'élèvent à 36,6 Mds € en 2017, en baisse de 1,2 %. Celles au titre de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) apparaissent stables, à 4,2 Mds €. Les dépenses d'allocation équivalent retraite (AER), dispositif en extinction depuis 2011, poursuivent leur baisse (- 56 % en 2017 à 56 M €). La politique de réduction des dispositifs publics de préretraite menée depuis le début des années 2000 conduit à la diminution continue des dépenses au titre de ces dispositifs

■ Q2 : Distinguez les politiques actives et les politiques passives pour l'emploi.

Les politiques actives sont des mesures ayant pour objectif de remettre les chômeurs en activité et d'augmenter le niveau d'emploi dans l'économie.

Les politiques passives ont pour objectif d'atténuer les conséquences sociales du chômage et de le rendre acceptable pour la population.

Vos connaissances du cours / pas dans le doc

Les dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail en France

- Q3 : Classez les différentes dépenses citées dans le texte entre politiques actives et passives.

Dans le doc, il s'agit de votre compréhension du doc

Attention au bac, les questions 2 et 3 sont traitées en 1 seule question « après avoir défini, rappelé,... »

Au bac, vous pouvez faire un tableau, des tirets – ORGANISEZ VOS REPONSES !

Politiques actives	Politiques passives
<ul style="list-style-type: none"> • Dépenses de formation professionnelle (rémunération des stagiaires, coûts pédagogiques) • Allocations du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) • Dépenses d'apprentissage • Contrats aidés • Dépenses d'incitation à l'embauche et créations directes d'emploi • Aides à la création d'entreprise • De + en + de dispositifs de politiques actives 	<ul style="list-style-type: none"> • Allocations chômage • Allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) • Allocation de solidarité spécifique (ASS) • Allocation équivalent retraite (AER) • Dispositifs de retraites anticipées • Dépenses / politiques passives en baisse

BUDGET TOTAL EN FAVEUR DE L'EMPLOI = 66 Mds d'€

Mais seulement 15Mds sur les politiques actives //contre le solde, soit 39Mds sur les politiques Passives



Les dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail en France

**Q4 : Repérez les arguments qui permettent de répondre à la question suivante :
Les dépenses actives pour l'emploi sont-elles privilégiées en France ?**

On peut répondre par OUI ou par NON à cette question, donc on peut utiliser le plan de secours de type « OUI, MAIS »

INTRO :

(Def) Les dépenses actives pour l'emploi sont celles qui favorisent la création d'emplois en vue de déplacer les chômeurs dans la catégorie des actifs occupés.

(Rappel question) On peut donc se demander si ce sont bien ces dépenses qui sont privilégiées en France ?

(Annonce plan) Afin de répondre à cette question, dans un premier temps nous verrons l'importance de ces politiques actives, mais ensuite le poids budgétaire des dépenses passives.



Q4 : Repérez les arguments qui permettent de répondre à la question suivante : Les dépenses actives pour l'emploi sont-elles privilégiées en France ?

Les arguments « OUI » :

Argument • **Oui** les politiques actives sont privilégiées car les dispositifs de création d'emploi sont de plus en plus nombreux en France .

Explication Les dépenses actives sont supposées permettre de réduire le chômage tandis que les politiques passives sont soupçonnées de contribuer à son augmentation, on note une tendance à « l'activation des politiques » que l'on résume par un transfert des dépenses passives vers les dépenses actives.

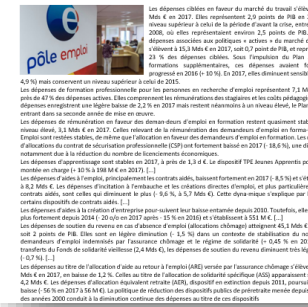
Illustration En France, l'activation repose sur une **restriction des dépenses passives**, avec la fermeture progressive des dispositifs de préretraite (- 60 % en 2017) ou une diminution des indemnités de chômage (légère diminution de 1,5 % en 2017) **alors les politiques actives se développent** comme par exemple le dispositif TPE Jeunes Apprentis qui poursuit sa montée en charge (+ 10 % à 198 millions d'euros en 2017), selon *DARES Résultats d'octobre 2019*.

Argument « MAIS » :

argument Mais, peut-on dire que les politiques actives sont privilégiées en France, alors que les dépenses passives sont largement majoritaires.

Explication Les dépenses passives sont importantes, car elles représentent la très grande majorité (les ¾) des dépenses en faveur de l'emploi en France. Les politiques passives ont pour principal avantage de limiter la contestation sociale en permettant l'accès à des revenus aux populations privées d'emploi. Les demandeurs d'emplois n'acceptent des formations que parce qu'ils sont indemnisés et peuvent, par ailleurs, subvenir à leurs besoins.

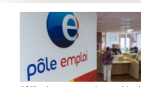
Illustration Par exemple selon la *DARES* **les allocations chômage représentent plus de la moitié des dépenses**, et représentent une part importante du PIB, soit 36 milliards d'euros en 2017.



Les dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail en France

**Q4 : Repérez les arguments qui permettent de répondre à la question suivante :
Les dépenses actives pour l'emploi sont-elles privilégiées en France ?**

CCL : On peut considérer que les politiques actives sont à prioriser car elles permettent de déplacer les actifs occupés vers la catégorie des actifs occupés et donc viser le plein emploi. Toutefois les politiques passives restent indispensables pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages. On peut se demander l'impact que l'arrêt de ses politiques en faveur du travail pourrait avoir sur le déficit et la dette de la France ?



Les dépenses ciblées en faveur du marché du travail s'élevaient à 10,1 Md€ en 2017. Elles représentent 2,9 points de PIB et sont supérieures à celles de la période d'avant la crise, entre 2006 et 2008, où elles représentaient environ 2,5 points de PIB. Les dépenses associées aux politiques « actives » du marché du travail s'élevaient à 6,3 Md€ en 2017, soit 1,7 point de PIB, et représentent 23 % des dépenses ciblées. Sous l'impulsion du Plan de formation supplémentaire, ces dépenses ont augmenté de 4,9 % en 2017 par rapport à 2016. En 2017, elles demeurent sensiblement inférieures à celles de la période d'avant la crise de 2005.

Les dépenses de formation professionnelle pour les personnes en recherche d'emploi représentent 7,1 Md€ en 2017, soit 1,9 point de PIB. Elles comprennent les rémunérations des stagiaires et les coûts opérationnels des formations. Les dépenses de formation professionnelle ont augmenté de 2,2 % en 2017 mais restent inférieures à un niveau élevé, le Plan de formation supplémentaire devant être mis en œuvre.

Les dépenses de réinsertion en faveur des demandeurs d'emploi en formation restent quasiment stables, à 1,1 Md€ en 2017. Cette stabilité est due à la réduction des dépenses de formation. Les dépenses de réinsertion en faveur des demandeurs d'emploi en formation ont augmenté de 2,2 % en 2017, soit 0,3 point de PIB, et représentent 2,2 % des dépenses ciblées. Sous l'impulsion du Plan de formation supplémentaire, ces dépenses ont augmenté de 4,9 % en 2017 par rapport à 2016. En 2017, elles demeurent sensiblement inférieures à celles de la période d'avant la crise de 2005.

Les dépenses d'apprentissage sont stables en 2017, à 1,1 Md€, soit 0,3 point de PIB. Elles représentent 11 % des dépenses ciblées en faveur du marché du travail. Les dépenses d'apprentissage ont augmenté de 2,2 % en 2017 par rapport à 2016. En 2017, elles demeurent sensiblement inférieures à celles de la période d'avant la crise de 2005.

Les dépenses de soutien au revenu en cas de chômage sont stables en 2017, à 1,1 Md€, soit 0,3 point de PIB. Elles représentent 11 % des dépenses ciblées en faveur du marché du travail. Les dépenses de soutien au revenu en cas de chômage ont augmenté de 2,2 % en 2017 par rapport à 2016. En 2017, elles demeurent sensiblement inférieures à celles de la période d'avant la crise de 2005.

Les dépenses de soutien au revenu en cas de chômage sont stables en 2017, à 1,1 Md€, soit 0,3 point de PIB. Elles représentent 11 % des dépenses ciblées en faveur du marché du travail. Les dépenses de soutien au revenu en cas de chômage ont augmenté de 2,2 % en 2017 par rapport à 2016. En 2017, elles demeurent sensiblement inférieures à celles de la période d'avant la crise de 2005.